

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 366/2022

A la société **KINSHASA WIRELESS Sarl**

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003/NUM/2022, conclu avec le Ministère du Numérique, pour un montant total hors taxe de dollars américains six millions neuf cent trente-sept mille cent cinquante-cinq, dix-sept centimes (USD 6 937 155,17) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quarante-huit mille cinq cent soixante (USD 48 560).

Fait à Kinshasa, le 02/12/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i